

N/REF : 26/09/2025 14H35 C:263866 I:35415
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Vendredi 26/09/2025 à 14H35

SARL LES HALLES NEYRPIC

28-32 AVENUE VICTOR HUGO
75116 PARIS

IMMEUBLE : 9 FRACHON
9 RUE BENOIT FRACHON
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 14 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 9 BENOIT FRACHON - ST MARTIN D'HERES - NEYRPIC
MOTIF : POMPAGE DES DEUX FOSSES A GRAISSES PRÉSENTE UN DÉPÔT DE GRAISSE
FOND, TANDIS QUE LA SECONDE CONTIENT QUELQUES CENTIMETRES D'EAU
(PROBABLE DYSFONCTIONNEMENT DE LA POMPE DE RELEVAGE).

(CURAGE ET NETTOYAGE)

Donneur d'ordre : Mr JM. CHAVANT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

03/10/2025 A 7H30
INTERVENTION DEPUIS LE SITE
MISE EN PLACE DU MATERIEL
OPERATION DE POMPAGE DES GRAISSES AU NIVEAU DE LA ZONE
DÉDIÉE AU BACS A GRAISSES
EVACUATION DES DÉCHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT AGREE
REPLI CHANTIER

LE 07/10/2025 A 06H00
INTERVENTION DEPUIS LE SITE
MISE EN PLACE DU MATERIEL
OPERATION DE POMPAGE DES GRAISSES AU NIVEAU DE LA ZONE
DÉDIÉE AU BACS A GRAISSES
EVACUATION DES DÉCHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT AGREE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 14/10/25 à 11H48 Mr JM. CHAVANT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
4,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	4	180,44	721,76
4,00	H(s)2ème personnel	5	57,34	229,36
TOTAL H.T.				951,12
T.V.A. a 20,00%				190,22
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1141,34</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN